



INFORMATIONS CONTRE LES PUNAISES DE LIT

1. IDENTIFICATION

Insecte de couleur noire ou marron foncé, mesurant 2 à 3 mm. Les bébés punaises sont de couleur plus claire;

Tâches de sang séché sur les draps ou les bords de lit;

Résidus noirs d'une grosseur équivalente à la taille d'une tête d'aiguille, situés sous les matelas et/ou derrière les cadres de tableaux, meubles, plinthes, etc;

Eruptions cutanées accompagnées de fortes démangeaisons.

2. PREVENTION

Éliminez le désordre.

Ne récupérez pas de meubles, matelas ou autres objets abandonnés à l'extérieur;

Contrôlez les meubles ou articles d'occasion avant de les introduire dans votre domicile;

A votre retour de voyage, déposez vos bagages sur une surface dure, hors de la chambre, et assurez-vous que vos sacs ne soient pas infectés;

En cas de doute, lavez vos vêtements à 60° ou passez-les au sèche-linge, voire congelez-les durant minimum 72h (à -20°);

Et sauf en présence évidente de punaises:

Passez souvent l'aspirateur y compris sous le lit (conseillé 2x/semaine).

CONTACT: RESPONSABLES TECHNIQUES

ligne directe au bureau 022 331 45 36

Cédric FAYOLLE cedric@cigue.ch
076 248 40 13

Ursula LEHMANN ursula@cigue.ch
076 247 94 98

3. ACTION

Contactez immédiatement le responsable technique de votre immeuble (**Cédric ou Ursula** et votre délégué(e) pour l'information au voisinage. La Ciguë se chargera de la désinfection. Leur reproduction est exponentielle, plus le traitement est pris tôt, plus le traitement sera efficace;

Lavez vos vêtements et linges à 60° C et mettez-les dans des sacs fermés hermétiquement (**double sac poubelle scotchés à toutes les jonctions**). Vous pouvez également passer vos vêtements directement dans le sèche-linge (2 cycle);

Congelez vos affaires personnelles tels que les livres à -20°C durant 72h;

Congelez vos objets volumineux (matelas, canapés) à vos frais en contactant une entreprise spécialisée dans la congélation de mobilier;

Collez du scotch double face autour de votre lit, de l'encadrement de votre porte et autour des grilles d'aérations des chambres pour limiter la propagation;

Vous pouvez également déposer directement vos affaires ou objets contaminés à l'usine d'incinération des Chenevriers (route de Verbois 40, 1288 Aire-la-Ville, tél.022.727.41.11);

Attention, il est strictement interdit de déposer les affaires contaminées dans les communs de l'immeuble, votre cave ou le local poubelle pour éviter tout risque de propagation;

Respectez la procédure de préparation et de suivi du traitement exigé par la Ciguë. Le non-respect des instructions peut conduire à une résiliation du bail.

Constatant une recrudescence des punaises de lit à la Ciguë, nous souhaitons attirer votre attention sur les mesures de prévention ainsi que la procédure à suivre en cas d'infestation.

Nous tenons à vous rassurer sur le fait que ce n'est pas dangereux pour la santé, ce n'est pas contagieux et en aucun cas votre hygiène n'est remise en question.



CONTACT: RESPONSABLES TECHNIQUES

ligne directe au bureau 022 331 45 36

Cédric FAYOLLE cedric@cigue.ch
076 248 40 13

Ursula LEHMANN ursula@cigue.ch
076 247 94 98



INFORMATIONS
CONTRE LES PUNAISES DE LIT